

Téléconférence sur les résultats du T1 2025

8 mai 2025



Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de 2025 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires); le plan d'action stratégique et d'exploitation de BCE et la transformation continue des activités; l'acquisition proposée de Northwest Fiber Holdco, LLC (faisant affaire sous la dénomination de Ziplly Fiber (Ziplly Fiber)), certains avantages éventuels qui devraient en découler, notamment le nombre prévu d'emplacements connectés par Ziplly Fiber à la clôture de l'acquisition; l'expansion de la fibre dans la zone de couverture de la technologie utilisant du cuivre restante et la plateforme de croissance du marché de la fibre aux États-Unis qui devrait être fournie par Ziplly Fiber; la création de Network FiberCo, un partenariat stratégique visant à accélérer le développement de l'infrastructure de fibre optique par l'intermédiaire de Ziplly Fiber dans les marchés sous-exploités aux États-Unis et certains avantages éventuels qui devraient découler de la création du partenariat stratégique, comme le déploiement futur de la fibre optique jusqu'aux emplacements ciblés; le financement prévu du partenariat stratégique; le nombre éventuel total d'emplacements connectés à la fibre par BCE, Ziplly Fiber et Network Fiber Co combinées qui pourrait être atteint à long terme; l'effet prévu du partenariat stratégique sur les profils de croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de Ziplly Fiber, ainsi que sur les rendements sur capital investi de BCE, son bilan et son profil de croissance; l'augmentation prévue des flux de trésorerie disponibles de BCE de plus de 1 milliard \$ de 2026 à 2028; l'objectif de BCE de générer des produits tirés des solutions d'affaires de 1 milliard \$ d'ici 2030; l'objectif de Bell Média d'augmenter le nombre d'abonnés de Crave à 6 millions d'ici 2028; l'objectif de BCE de réaliser des économies de coûts de 1,5 milliard \$ grâce à ses initiatives de transformation des activités d'ici 2028; la stratégie de répartition du capital de BCE; le dividende sur actions ordinaires, la fourchette cible de la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires prévue à long terme, le ratio de levier financier net cible de BCE et les ratios de levier financier net qui devraient être atteints d'ici la fin de 2027 et de 2030; certains avantages qui devraient découler du nouveau taux de dividende annualisé sur actions ordinaires de BCE et de la cible de la politique de distribution de dividendes révisée, ainsi que l'utilisation prévue des liquidités économisées grâce à la réduction du dividende sur actions ordinaires; la fin des émissions d'actions ordinaires nouvellement émises à escompte aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires (RRD) de BCE; l'incidence financière prévue en 2025 des fermetures des magasins La Source qui ont eu lieu en 2024; les dépenses d'investissement prévues par BCE pour 2025; l'utilisation prévue du produit des ventes d'actifs secondaires (autres que la participation de BCE dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE)) et les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible, engagement et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à, aspirer à et s'engager à, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous vous mettons en garde contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives.

Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2024 de BCE daté du 6 mars 2025, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2025 de BCE daté du 7 mai 2025 et le communiqué de presse de BCE daté du 8 mai 2025 annonçant ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2025, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca.

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 8 mai 2025 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Priorités stratégiques de nos activités



Plan d'action hautement focalisé sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires

Clientèle au centre de nos priorités

Nos engagements axés sur le client d'abord



Votre
temps
compte



Nous
tenons nos
promesses



Nous
rendons
tout plus
intuitif



Une
expérience
Bell unifiée

Nous facilitons la relation d'affaires des consommateurs avec Bell

Nous offrons les meilleurs réseaux et services



Le fournisseur de services Internet
le plus récompensé. ⁽¹⁾



Le réseau 5G+ classé comme le
meilleur au Canada. ⁽²⁾

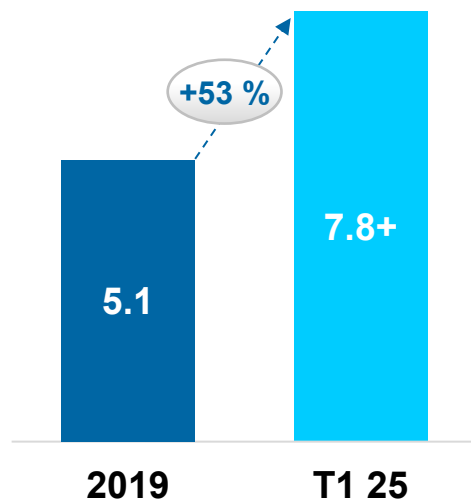
Les réseaux Internet et sans fil constituent la base de nos activités

⁽¹⁾ Fournisseur le plus primé selon l'analyse concurrentielle de Bell. Parmi les reconnaissances reçues par Bell, son service Internet pure fibre a été classé comme étant la technologie Internet la plus rapide au Canada par Ookla dans le cadre de ses prix Speedtest Awards pour le T3 et le T4 2024. Bell a aussi été élue la marque la plus digne de confiance dans la catégorie Fournisseur d'Internet haute vitesse selon les consommateurs canadiens d'après l'étude 2025 de BrandSpark sur la confiance de la population canadienne.

⁽²⁾ Dans son évaluation indépendante de février à novembre 2024, Global Wireless Solutions (GWS) a classé les réseaux 5G et 5G+ de Bell comme étant les meilleurs parmi tous les fournisseurs nationaux de services sans fil. Le classement de la performance et des vitesses du réseau 5G+ de GWS OneScore repose sur une évaluation effectuée pendant l'utilisation active du spectre de la bande de 3 500 MHz.

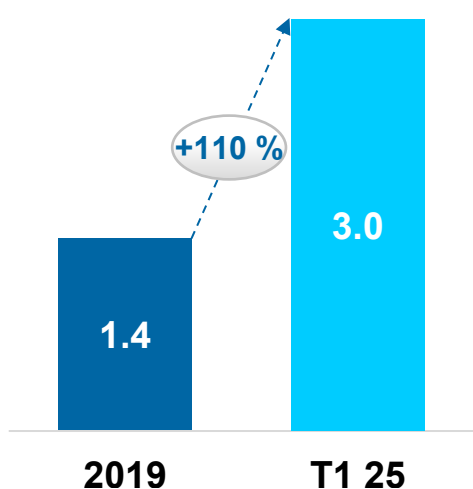
La stratégie qui priorise la fibre optique constitue la base du plan de croissance de BCE

Emplacements avec accès à la fibre optique (en millions)



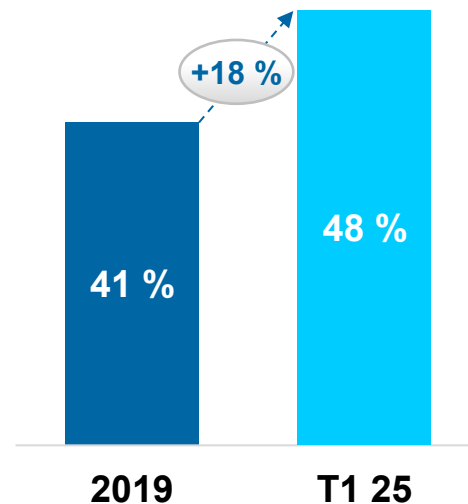
Hausse de 2,7 millions du nombre d'emplacements ayant accès au réseau de fibre optique depuis 2019

Abonnés des services FTTH⁽¹⁾ (en millions)



Le nombre d'abonnés des services offerts sur le réseau FTTH deux fois plus élevé qu'en 2019 (les produits liés à la fibre ont aussi doublé)

Part de marché des services FTTH⁽²⁾



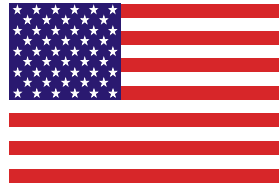
Accroissement de 18 % de la part de marché des services Internet dans la zone de couverture du réseau FTTH depuis 2019

La fibre optique est la stratégie gagnante qui permet d'accroître la part de marché des services Internet et d'augmenter le nombre d'ajouts net d'abonnés dans notre zone de couverture du réseau de fibre optique

(1) Abonnés des services Internet résidentiels offerts sur le réseau FTTH.

(2) Part de marché dans les services Internet résidentiels dans la zone de couverture du réseau FTTH de Bell.

Le marché de la fibre optique américain représente une nouvelle occasion de croissance importante



RMU moyen ⁽¹⁾	Nombre de foyers ayant accès à la fibre optique	Taux de pénétration de la fibre optique	Prix de gros réglementés?
--------------------------	---	---	---------------------------

~65 \$ US

~51 %

<30 %

No



~70 \$

~75 %

~45 %

Oui

Accélération de la croissance de la part du marché américain de la fibre optique au fur et à mesure que le déploiement de la technologie de la fibre optique avance

Sources : rapports sur les entreprises; analyse du marché de WCIS; S&P Kagan; Fiber Broadband Association; CRTC

⁽¹⁾ RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

Zipty Fiber est une excellente plateforme permettant de tirer parti de la croissance de la technologie de la fibre optique



Profil de croissance supérieur

- Croissance solide du BAIIA ajusté

Efficacité du déploiement des capitaux

- Faible coût de déploiement : ~ 1 000 \$ US par emplacement ayant accès à la fibre optique

Couverture étendue de la fibre optique et proportion importante des abonnés

- ~85 % des abonnés des services Internet de détail utilisant la fibre optique

Taux de pénétration potentiel de la fibre optique

- Marchés établis : plus de 40 %
- Marchés récents : 23 %
- Plus de 40 % des emplacements ayant accès à la fibre optique déployés au cours des 4 dernières années

Composition des produits reflétant une faible exposition aux entreprises traditionnelles et à la vente en gros

- Marché consommateur et des PME : ~70 %
- Entreprise et vente en gros : ~30 % (fibre optique)

Zipty Fiber procure une base solide pour entrer sur le marché sous-exploité de la fibre optique aux États-Unis et peut prendre de l'envergure instantanément

Accélération de la croissance et amélioration des flux de trésorerie disponibles de BCE grâce au partenariat stratégique américain lié à la fibre optique

BCE

100 %

ziply
fiber

- Activités existantes à la conclusion de la transaction
- Portion finale de la fibre optique à déployer à venir dans la zone de couverture de la technologie utilisant du cuivre restante

- **BCE et Zippy Fiber conservent leurs activités existantes à la clôture de l'acquisition, expansion dans la zone de couverture de la technologie utilisant du cuivre et activités de vente au détail dans la zone de couverture de la fibre optique exercées par Network FiberCo**

- ~1,5 M d'emplacements ayant accès à la fibre optique à la clôture de l'acquisition
- Déploiement restant ~0,5 M d'emplacements dans la zone de couverture de la technologie utilisant du cuivre

- **Network FiberCo, un partenariat stratégique conclu avec PSP, sera le nouveau fournisseur de réseau pour les services de gros de la portion finale de la fibre optique à déployer dans l'ensemble des marchés en croissance de Zippy Fiber**

- ~1 M d'emplacements ayant accès à la fibre optique seront établis dans des états déjà desservis par Zippy Fiber
- Possibilité de cibler jusqu'à 6 M d'emplacements à long terme

- **Déploiement rentable de la fibre optique grâce à un coût du capital intéressant**

- Détenu à 49 %, structure de financement hors bilan
- Accès à un financement par emprunt additionnel avec Network FiberCo

BCE **ziply**
fiber

PSP

Investissements

49 %

51 %

Paiement de
gros

Paiement de
services

Network FiberCo

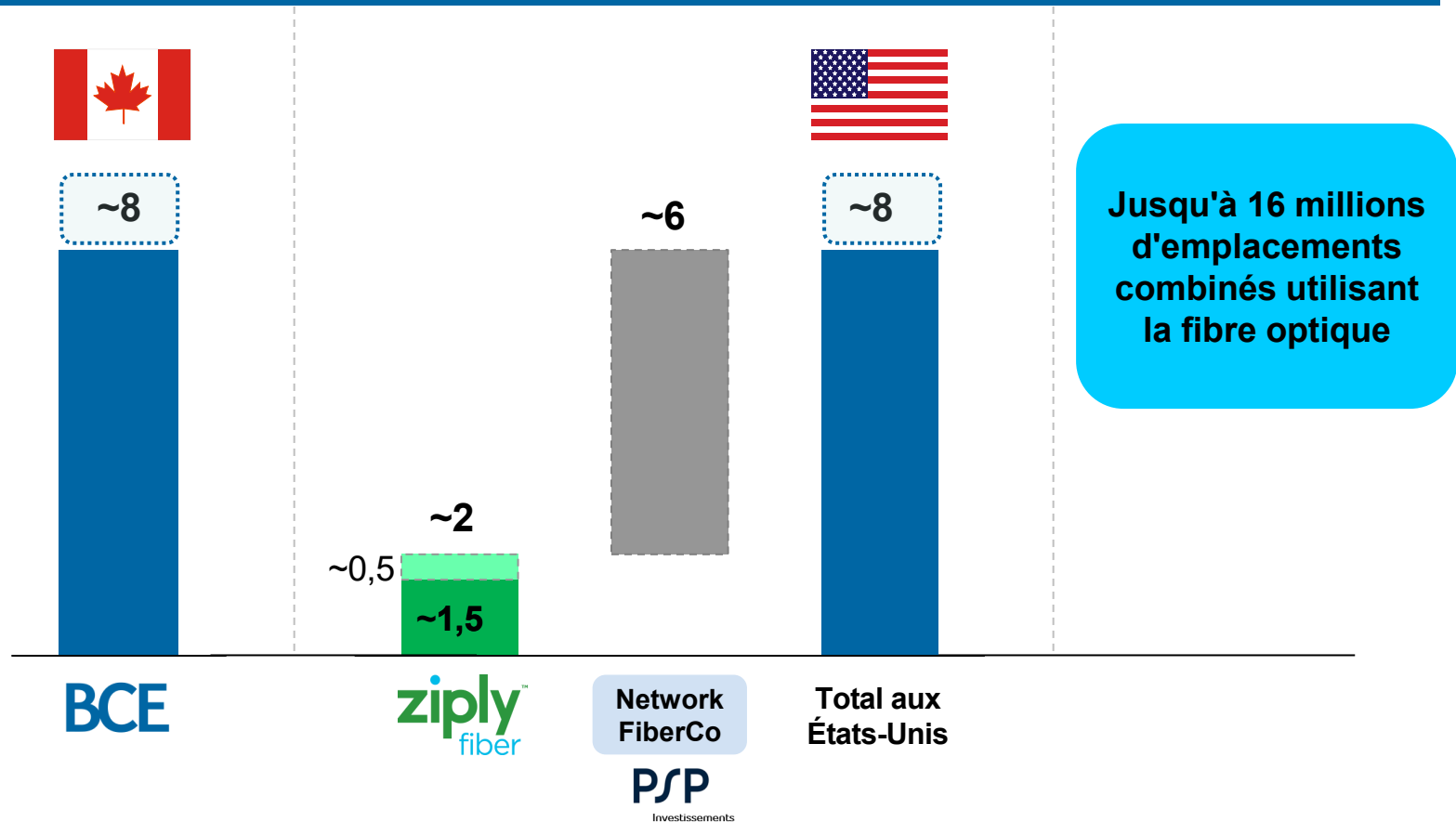
- Portion finale de la fibre optique à déployer à venir dans l'ensemble des marchés en croissance

**Dette de
FiberCo**

Partenariat à long terme avec PSP, un investisseur mondial de premier plan dans les infrastructures, qui permet une expansion rentable de la zone de couverture de la fibre optique aux États-Unis

Croissance de la position de BCE en tant que fournisseur de premier plan de réseau de fibre optique en Amérique du Nord

Nombre pro forma d'emplacements ayant accès à la fibre optique au Canada et aux États-Unis (en millions)



L'acquisition de Ziplly Fiber et le partenariat à long terme conclu avec PSP créent un fournisseur de réseau de fibre optique à large bande nord-américain de premier plan qui a la possibilité d'atteindre un nombre de 16 millions d'emplacements combinés utilisant la fibre optique

Les actifs liés à la fibre optique aux États-Unis améliorent la valeur pour les actionnaires de BCE



Network
FiberCo

PSP
Investissements

- ✓ Possibilité d'étendre de façon significative la zone de couverture de la fibre aux États-Unis et opportunités financières connexes
- ✓ Augmente immédiatement les profils de croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de ZiPLY Fiber
- ✓ La structure de Network FiberCo pour les marchés en croissance de ZiPLY Fiber améliore de façon significative le profil des flux de trésorerie disponibles de BCE de plus de 1 G\$ (2026 à 2028)
- ✓ Acquisition liée à la fibre optique aux États-Unis entièrement financée et expansion de la zone de couverture à risque atténué
- ✓ Incidence favorable sur le crédit et neutre sur le plan du levier financier
- ✓ Coût du capital intéressant
- ✓ Solide rendement du capital investi attendu, de plus de 20 %

Solide rendement du capital investi attendu, sans incidence sur le levier financier, grâce à l'acquisition de ZiPLY Fiber et au partenariat stratégique conclu avec PSP

Leadership dans les services technologiques d'affaires



- Lancement de la nouvelle division des services technologiques sous la marque Ateko, qui regroupe FX Innovation, CloudKettle et HGC Technologies
- Ateko : un intégrateur de systèmes et un fournisseur de services gérés orienté sur les solutions de TI liées à l'automatisation des flux de travaux et à la cybersécurité
- Partenariats stratégiques avec les meilleurs plateformes infonuagiques, centres de données à très grande échelle et fournisseurs de services de sécurité de leur catégorie
- Lancement de la solution Sécurité en tant que service en nuage souverain canadien
- Groupe spécialisé en cybersécurité pour les entreprises clientes canadiennes

Objectif : Augmenter les produits tirés des solutions d'affaires technologiques de ~250 millions \$ à 1 milliard \$ d'ici 2030

Création d'un pôle puissant de médias et contenu numériques

Les services numériques stimulent le dynamisme de Bell Média

- **Hausse des produits et du BAIIA ajusté pour un quatrième trimestre consécutif**
 - Hausse de 6,9 % des produits avec une croissance de 35,9 % du BAIIA ajusté
- **Hausse de 12 % des produits liés au contenu numérique⁽¹⁾, qui représentent maintenant 43 % des produits de Bell Média, en hausse par rapport à 17 % en 2020**
- **3,8 M d'abonnés de Crave au T1, en hausse de 22 % a/a**
 - Hausse de 57 % des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs

Priorités en matière de médias et de contenu numérique

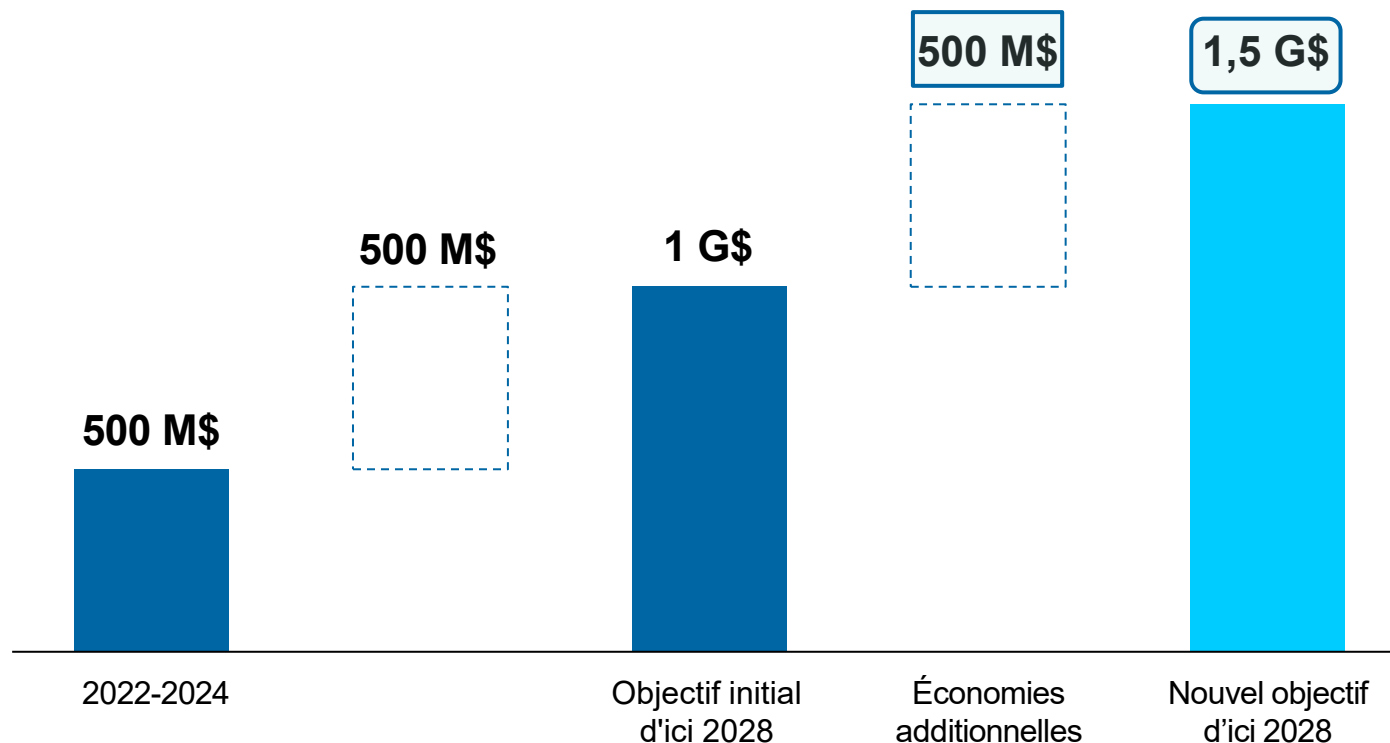
- **Augmenter le nombre d'abonnés de Crave à 6 M d'ici 2028**
- **Conserver la position de chef de file dans le contenu lié aux sports en offrant le contenu le plus diversifié**
- **Accélérer la conversion vers l'inventaire numérique**
- **Accroître la valeur et la monétisation du contenu**

Seule société de médias canadienne à entreprendre un virage numérique à grande échelle afin d'augmenter les produits et la croissance du BAIIA

⁽¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

Économies de coûts augmentant grâce à la transformation de l'entreprise

Économies de coûts grâce aux initiatives de transformation



Augmentation de l'objectif : économies de coûts de 1,5 milliard \$ d'ici 2028

Stratégie de répartition du capital équilibrée

1

Optimiser le bilan

- Accélérer le désendettement
 - Émissions de titres d'emprunt hybrides
 - Offres publiques d'achat en espèces
 - Vente d'actifs secondaires
 - Dividende maintenant à 1,75 \$
- Optimiser le coût du capital
 - Déploiement de la fibre optique aux É-U. de façon efficace sur le plan du capital (Partenariat avec PSP)
 - Fin du RRD à escompte

2

Investir dans la croissance

- Clientèle au centre de nos priorités
- Offre des meilleurs réseaux et services
- Leadership en matière de solutions technologiques d'affaires
- Création d'un pôle de médias et de contenu numériques
- Transformation de l'entreprise

3

Procurer un rendement du capital aux actionnaires

- Entreprise versant un dividende viable
- Accent sur la croissance des rendements totaux procurés aux actionnaires

Stratégie axée sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires

Stratégie de répartition du capital équilibrée (suite)

Changements importants de la conjoncture économique et du contexte opérationnel

- Hausse de l'incertitude économique, pressions inflationnistes et perspectives de récession à l'échelle mondiale
- Diminution du prix de l'action donnant lieu à un accroissement du coût du capital
- Cadre réglementaire peu favorable en raison de décisions récentes de la part du CRTC
- Prix agressifs de la part des concurrents; ralentissement de l'immigration

- **Dividende annualisé sur actions ordinaires de BCE de 1,75 \$ par action**
 - Versements de dividendes en trésorerie annualisés continus de 1,6 G\$ aux actionnaires
 - Niveau de dividende révisé procurant un rendement attrayant de 6 %⁽¹⁾
 - Entrée en vigueur pour le versement du dividende du T2 qui aura lieu le 15 juillet 2025
- **Mise à jour de la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires pour cibler une fourchette de 40 % à 55 % des FTD au lieu de 65 % à 75 %**
 - Tant les flux de trésorerie disponibles que les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives seront désormais présentés
- **Stratégie de répartition du capital équilibrée et responsable**
 - Efforts pour atteindre un ratio de levier financier net cible⁽²⁾ de ~3,5 fois d'ici la fin de 2027
 - En voie d'atteindre la cible de 3,0 fois le BAIIA ajusté d'ici 2030
 - Plus grande souplesse financière dans la conjoncture économique et le contexte opérationnel actuel
 - Dividendes viables et résilients
 - Ratio du rendement du dividende / coût des capitaux propres dans la fourchette observée sur le marché
 - Fin du RRD en actions nouvellement émises à escompte

Dividende viable favorisant la souplesse financière
Accent sur la croissance des rendements totaux procurés aux actionnaires

⁽¹⁾ Rendement du dividende implicite de BCE calculé selon le dividende révisé de 1,75 \$ par action et le prix de l'action de BCE au 7 mai 2025.

⁽²⁾ Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter à la section *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.



Résultats financiers et d'exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T1 25	A/A
Produits des activités ordinaires	5 930	(1,3 %)
Tirés des services	5 172	(0,4 %)
Tirés des produits	758	(7,4 %)
BAIIA ajusté⁽¹⁾	2 558	(0,3 %)
Marge	43,1 %	0,4 pt
Bénéfice net	683	49,5 %
BPA établi selon les normes	0,68	54,5 %
BPA ajusté⁽¹⁾	0,69	(4,2 %)
Dépenses d'investissement	729	27,2 %
Intensité du capital ⁽²⁾	12,3 %	4,4 pts
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 571	38,8 %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)⁽¹⁾	798	838,8 %

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

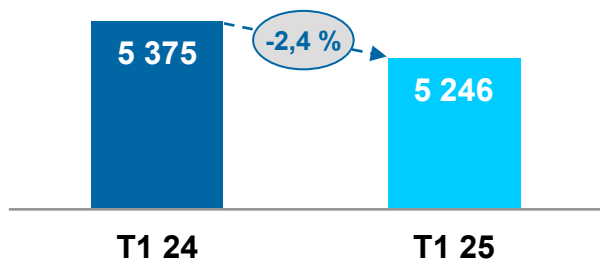
⁽²⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

- **Baisse des produits de 1,3 % a/a en raison d'une diminution de 7,4 % du côté des produits à faible marge**
 - Baisse de ~125 M\$ des produits des activités ordinaires prévue en 2025, en raison du moment de la fermeture des magasins La Source en 2024
- **BAIIA ajusté en baisse de 0,3 %, mais conforme aux prévisions**
 - Marge de 43,1 %, en hausse de 0,4 point a/a grâce à la réduction de 2,1 % des coûts d'exploitation
- **Augmentation du bénéfice net et du BPA établi selon les normes de 49,5 % et de 54,5 %, respectivement, en raison de la hausse des autres produits**
 - Profits liés au remboursement anticipé de la dette en raison du rachat d'obligations se négociant à escompte par rapport à leur valeur nominale
- **BPA ajusté de 0,69 \$, en baisse de 4,2 % a/a**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 38,8 % a/a en raison de l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement et du calendrier des paiements d'impôts**
- **Dépenses d'investissement en baisse de 273 M\$ a/a, ce qui reflète la réduction prévue des dépenses de ~500 M\$ en 2025**
- **FTD en hausse de 713 M\$ a/a**

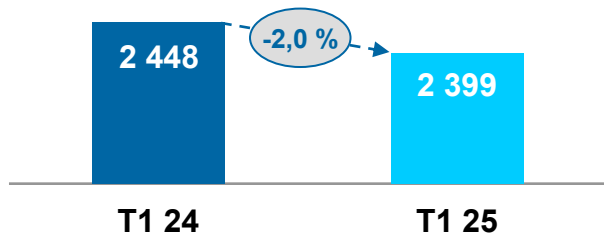
Résultats financiers conformes au budget pour le T1

Bell Services de communications et de technologies

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



La marge du BAlIA ajusté⁽³⁾ est de 45,7 %, en hausse de 0,2 pt, ce qui reflète les efforts soutenus en matière d'acquisition d'abonnés et l'incidence des initiatives de réduction des coûts

Données opérationnelles pour le T1

- **Total des ajouts nets dans les services Internet de détail de 9 515**
 - 68 % des abonnés utilisant la technologie de la fibre optique à la fin de la période, en hausse de 6 points
- **9 598 pertes nettes d'abonnés des services de téléphonie mobile postpayés**
 - 25 000 ajouts nets liés à la marque de premier ordre de Bell
 - Stabilité du taux de désabonnement⁽¹⁾ à 1,21 %
- **Baisse de 1,8 % du RMU au T1 par rapport à une baisse de 2,7 % au T4**
 - 2^e trimestre consécutif d'amélioration du taux de la baisse a/a
- **Baisse de 15 971 du nombre d'abonnés des services de télé IP de détail**
 - Baisse des volumes des services Internet et des activations dans l'appli Télé Fibe

Résultats financiers du T1

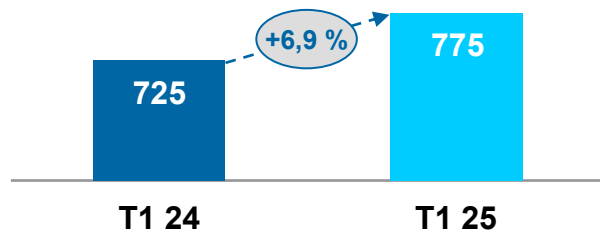
- **Produits tirés des services Internet en hausse de 2,4 % a/a**
- **Hausse de 8 % des produits tirés des solutions d'affaires⁽²⁾ grâce à la croissance des services technologiques et des acquisitions**
- **Baisse de 0,8 % des produits tirés des services sans fil par rapport à une baisse de 1,5 % au T4**
- **Diminution des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil de 8,8 % ou 60 M\$ a/a**
 - Baisse des achats de gros du gouvernement, fermeture des magasins La Source et transition à Best Buy Express
- **Baisse des coûts d'exploitation de 2,7 %**

⁽¹⁾ Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles.

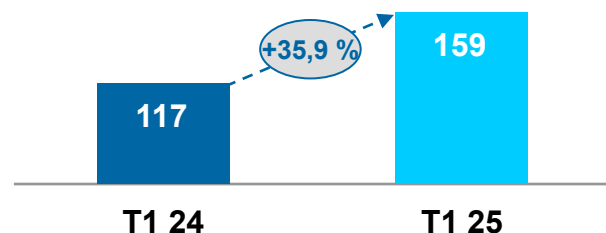
⁽²⁾ Les produits tirés des solutions d'affaires de notre unité Bell Marchés Affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

⁽³⁾ La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



Données opérationnelles pour le T1

- **Produits liés au contenu numérique en hausse de 12 % a/a**
- **3,8 M d'abonnés de Crave, en hausse de 22 % a/a**
 - Hausse de 57 % des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs
 - Trimestre où le service de diffusion en continu de Crave a été le plus populaire de son histoire

Résultats financiers du T1

- **Hausse des produits des activités ordinaires et du BAlIA ajusté pour un 4^e trimestre consécutif**
- **Hausse de 6,9 % du total des produits des activités ordinaires**
 - Produits tirés de la publicité en hausse de 3,9 % a/a
 - Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 7,8 % grâce à la forte croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de contenu sportif
- **Croissance du BAlIA ajusté de 35,9 % a/a, ce qui augmente la marge de 4,4 points, à 20,5 %**

La stratégie numérique continue de porter ses fruits, les produits liés au contenu numérique représentant maintenant 43 % du total des produits tirés de Bell Média

Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles⁽¹⁾

4,7 G\$

dont 1 049 M\$ en trésorerie

*Au 31 mars 2025

Ratio de levier financier net

~3,6 fois

*Au 31 mars 2025

Ratio de solvabilité⁽²⁾

~119 %

*Total des régimes PD de BCE au 31 mars 2025

⁽¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

- **Liquidités disponibles totales de 4,7 G\$ à la fin du T1**
- **Ratio de levier financier net correspondant à ~3,6 fois le BAIIA ajusté, soit une amélioration de 0,3 fois depuis le T4**
 - Placements de titres d'emprunt hybrides d'un montant total de 4,4 G\$, dont 50 % a reçu un traitement comme fonds propres de la part des agences de notation
 - Aux termes d'offres publiques, rachat d'obligations se négociant à escompte par rapport à la valeur nominale dans le but de réduire la dette figurant au bilan
 - Partenariat stratégique visant le déploiement de la fibre aux É.-U. permettant de gérer le bilan tout en saisissant des occasions de croissance
 - Produit de la vente d'actifs secondaires (autres que MLSE) qui devrait être affecté au renforcement du bilan, à l'amélioration du ratio d'endettement et à l'optimisation du coût du capital
- **Établissement du dividende annualisé sur actions ordinaires de BCE à 1,75 \$ par action avec prise d'effet pour le versement qui aura lieu au T2**
 - Révision du niveau de dividende permettant de préserver des liquidités d'un montant considérable, qui devraient être affectées au désendettement
- **Élimination du volet à escompte du RRD avec prise d'effet pour le versement du dividende sur actions ordinaires de BCE qui aura lieu au T2**
 - L'élimination d'actions nouvellement émises à escompte met un terme à la dilution par action
- **Stabilité de la capitalisation des régimes de retraite en 2025, car nous continuons de tirer parti d'une suspension complète des cotisations, tous les ratios de solvabilité des régimes PD de BCE s'établissant au-dessus de 105 %**

Prise de mesures visant à optimiser le bilan tout en favorisant une plus grande souplesse pour atteindre les objectifs de croissance à long terme

Objectifs financiers pour 2025

BCE

Orientation pour 2025

Croissance des produits⁽¹⁾ (3 %) à 1%

Croissance du BAIIA ajusté⁽¹⁾ (2 %) à 2%

Intensité du capital⁽²⁾ ~14 %

Croissance du BPA ajusté⁽³⁾ (13 %) à (8 %)

Croissance des flux de trésorerie disponibles⁽⁴⁾ 11 % à 19 %

Dividende annualisé sur les actions ordinaires⁽⁵⁾ 1,75 \$

- (1) Pour 2025, nous prévoyons que les pressions concurrentielles sur les prix des services sans fil et liés au réseau à large bande de 2024, la baisse du nombre d'abonnés, la diminution des ventes de produits sans fil et la hausse des coûts liés au contenu média et à la programmation auront une incidence sur les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté.
- (2) Pour 2025, nous prévoyons que le ralentissement de la construction de notre réseau de fibre optique au Canada et les gains d'efficacité liés aux initiatives de transformation entraîneront une baisse des dépenses d'investissement.
- (3) Pour 2025, nous prévoyons que la hausse de la charge d'intérêts, l'augmentation de la dotation aux amortissements, la baisse des profits à la vente de biens immobiliers et la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation attribuable à la mise en place du RRD en actions sur le capital autorisé à escompte en janvier et en avril 2025 se traduiront par une diminution du BPA ajusté.
- (4) Pour 2025, nous prévoyons que la baisse des dépenses d'investissement entraînera l'augmentation des flux de trésorerie disponibles.
- (5) Réduction du dividende à 1,75 \$ par action alors qu'il était de 3,99 \$ par action avec prise d'effet pour le dividende du T2 2025.

- **Les fourchettes prévisionnelles ne sont pas touchées par la cession de Northwestel en cours et excluent l'acquisition de Ziply Fiber, qui devrait se conclure au deuxième semestre de 2025.**

Reconfirmation des objectifs financiers pour 2025 avec un dividende annualisé de 1,75 \$ par action



Annexe

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans une cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après le paiement des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives (suite)

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, sur une base consolidée.

(en millions \$)	T1 2025	T1 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 571	1 132
Dépenses d'investissement	(729)	(1 002)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(39)	(46)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(14)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	8	15
Flux de trésorerie disponibles	798	85
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(304)	(297)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements de capital au titre des obligations locatives	494	(212)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées en circulation, moins 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur inclus dans la dette à long terme, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE.

Au T1 2025, nous avons mis à jour notre définition de dette nette pour inclure 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur. Cette modification n'a pas d'incidence sur les montants de la dette nette présentés précédemment. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation et 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation et compte tenu de caractéristiques structurelles, dont la priorité des paiements.

Tout comme certains investisseurs et analystes, nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette (suite)

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions \$)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Dette à long terme	33 869	32 835
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	(2 225)	-
Dette à court terme	5 323	7 669
50 % des actions privilégiées	1 741	1 767
Trésorerie	(1 049)	(1 572)
Équivalents de trésorerie	(3)	-
Placements à court terme	-	(400)
Dette nette	37 656	40 299

Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Trésorerie	1 049	1 572
Équivalents de trésorerie	3	-
Placements à court terme	-	400
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées	2 991	1 810
Liquidités disponibles	4 743	4 482

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Total de mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE sur une base consolidée.

BCE (en millions \$)	T1 2025	T1 2024
Bénéfice net	683	457
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	247	229
Amortissement des immobilisations corporelles	941	946
Amortissement des immobilisations incorporelles	331	316
Charges financières		
Charges d'intérêts	423	416
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(25)	(16)
Perte de valeur d'actifs	9	13
Autres (produits) charges	(308)	38
Impôt sur le résultat	257	166
BAIIA ajusté	2 558	2 565

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les Normes IFRS de comptabilité ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* qui précède.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Ratio non conforme aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Ratio de distribution et ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives

Les termes *ratio de distribution* et *ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous définissons le ratio de distribution compte tenu des paiements au titre des obligations locatives comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, se reporter à la section précédente *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution et le ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils mettent en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Ratio non conforme aux PCGR (suite)

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.